

Conseil national des produits agricoles

FOCUS Bulletin



Nomination d'un nouveau sous-ministre à AAC

En mai 2004, le premier ministre **Paul Martin** a nommé M. **Leonard J. Edwards** sous-ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à compter du 10 mai 2004.

M. Edwards a été sous-ministre du Commerce international de juin 2001 à mai 2004. À titre de titulaire de ce poste, M. Edwards était aussi l'un des administrateurs d'Exportation et développement Canada et commissaire de l'Administration du pipeline du Nord. Il était arrivé au ministère des Affaires étrangères en 1969.

De 1998 à 2001, M. Edwards était ambassadeur du Canada au Japon. Il a aussi été ambassadeur de la République de Corée de 1991 à 1994. Au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Edwards a détenu les postes de sous-ministre adjoint - politiques économique et commerciale, ainsi que de sous-ministre adjoint - secteur de l'Asie et du Pacifique. Il a aussi été directeur général, Bureau de gestion des sommets, étant à ce titre responsable de l'organisation des sommets économiques de 1988 et de 1995 et de la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth en 1987.

Il a occupé plusieurs postes à l'étranger, notamment à Saïgon (maintenant Ho Chi Minh - ville), Hanoï, Ankara, Bruxelles-OTAN et Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies (Genève).

Affaires du Conseil

Renouvellement du mandat de Michel Veillette au Conseil

Le ministre **Bob Speller** a renouvelé le mandat de **Michel Veillette** comme membre du Conseil jusqu'à 2008. M. Veillette, de Cap-de-la-Madeleine (Québec) est membre du Conseil depuis 1998. Son travail assidu et son expérience dans le secteur de la fabrication et de la distribution de produits laitiers apportent une importante source de compétences lors des discussions du Conseil. La présidente **Cynthia Currie** a dit : « Il nous fait grand plaisir de savoir que le mandat de Michel au Conseil est renouvelé. Il apporte une précieuse contribution, et je m'en réjouis. »

DANS CE NUMÉRO

- * Un nouveau sous-ministre
- * Affaires du Conseil
- * Affaires des offices
- * Nouvelles de l'industrie
- * Calendrier des réunions

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
Édifice Canada
10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1R 7Y3
Courriel : nfpcweb@agr.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097



Réunion du Conseil le 10 mai 2004

Le Conseil s'est réuni à Ottawa le 10 mai 2004. L'ordre du jour comprenait des discussions touchant les activités courantes des quatre offices canadiens de commercialisation des oeufs et de la volaille ainsi que de celui de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins, une mise à jour concernant la situation de la grippe aviaire, un examen du rapport du Comité d'audience des plaintes concernant les oeufs et un examen des règlements sur le contingentement présentés par les offices du poulet et du dindon. Les paragraphes qui suivent expliquent les trois derniers points :

Publication du rapport du Comité d'audience des plaintes sur les oeufs

À la réunion tenu par le Conseil le 10 mai 2004, le Comité des plaintes - qui était composé de la présidente du Conseil, **Cynthia Currie**, et des membres du Conseil **Anne Chong Hill** et **Maurice Giguère** - a présenté son rapport définitif au Conseil. Le Conseil a reçu ce rapport, en a discuté et a entériné à l'unanimité les constatations et les recommandations du Comité.

Tous les membres du Conseil ont reçu une copie des mémoires présentés par les participants et les intervenants. Les comptes rendus de l'audience des plaintes ont été remis aux membres du Conseil qui n'avaient pas fait partie du Comité. Le rapport a été expédié par la poste à tous les signataires du plan des oeufs et il sera bientôt affiché au site web du Conseil. Pour plus de précisions, veuillez communiquer avec **Carola McWade** au 995-6752.

Règlement sur le contingentement du poulet

Le Conseil a conclu qu'il n'était pas convaincu que les contingents provinciaux proposés pour la période A-59 et les motifs à l'appui tenaient adéquatement compte des répercussions de la grippe aviaire sur l'industrie canadienne. Par conséquent, le Conseil a été incapable d'approuver au préalable ce règlement.

Le Conseil a demandé que les PPC présentent pour la période A-59 des contingents provinciaux tenant compte de la production que les autres provinces ont convenu de commercialiser pour combler les besoins du marché de la C.-B. En outre, le Conseil a

demandé qu'un plan d'action soit présenté pour montrer comment les approvisionnements de poulet seront gérés durant cette période et les suivantes.

Règlement sur le contingentement du dindon

Les signataires de la C.-B. ont récemment confirmé que, malgré les discussions en cours à l'OCCD concernant la révision de la méthode de contingentement, leur plainte déposée le 17 décembre 2003 reste en vigueur. Comme il y a une plainte non entendue, le Conseil a été dans l'impossibilité d'examiner aux fins d'approbation préalable la modification au Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990) - Contingent préliminaire de 2004-2005. Le Conseil a offert de rencontrer les représentants de la C.-B. pour discuter de l'affaire et pour les aider à déterminer quelles étapes pourraient être prises en vue de faciliter le règlement du différend.

Grand succès remporté par le Forum sur les tendances dans les épiceries et les services alimentaires

Les participants au *Forum sur les tendances dans les épiceries et les services alimentaires* ont convenu que cette activité s'était avérée intéressante et éducative. Bon nombre d'entre eux ont exprimé leur satisfaction concernant le programme et leur appréciation à l'égard du Conseil qui avait convoqué cette rencontre.

Lors d'un petit déjeuner le 11 mai, **Gordon Butland** de la Rabobank International a présenté une mise à jour sur la situation mondiale de l'industrie de la



gauche à droite : Cora Mussely Tsouflidou, Craig Watson, Nick Jennery and Lili-Ann Foster.

volaille. Il a décrit comment les intervenants de l'industrie de la volaille doivent collaborer ensemble, depuis les fournisseurs de matières premières jusqu'aux détaillants et aux établissements de services alimentaires, pour que les consommateurs manifestent leur confiance à l'égard de la salubrité et des vertus alimentaires des produits de la volaille. Il a fait remarquer les incidences que les changements dans la population mondiale et dans les niveaux de revenus pourraient avoir sur le commerce à l'avenir.

En soirée ce même jour, le *Forum sur les tendances dans les épicereries et les services alimentaires* a débuté par un dîner-réception. **Allan Gregg**, qui est président de la firme The Strategic Counsel, a été le conférencier principal. The Strategic Counsel est l'une des firmes d'études de marché ayant la plus forte croissance en Amérique du Nord. La firme a acquis une bonne réputation grâce à l'exactitude, au caractère novateur, à l'accent mis sur le client et à l'utilité des résultats produits. M. Gregg a donné un exposé intéressant et informatif concernant les tendances de l'opinion publique au Canada et leurs incidences à l'avenir. Il a signalé que les préoccupations du public comportent plus de niveaux, sont moins ciblées et sont plus difficiles à gérer que dans le passé. Il a introduit le concept de « prospérité sans satisfaction », faisant remarquer qu'en dépit de la situation économique avantageuse des dernières années le public continue à entretenir une attitude généralement pessimiste de l'avenir.

En matinée le 12 mai, le Forum a repris avec une discussion en table ronde. Les membres de la table ronde étaient M. **Nick Jennery** (Conseil canadien de la distribution alimentaire), M. **Craig Watson** (Sysco Corporation) et Mme **Cora Mussely Tsouflidou** (Franchises Cora). Ils ont discuté des tendances dans les secteurs de l'épicerie, de la distribution et des services alimentaires, et de la restauration.

Le repas du midi a été relevé par la conférence de **David Bell**, titulaire de la chaire d'enseignement George Moffett en matière d'agriculture et de commerce à la célèbre Harvard Business School. Il a parlé de la gestion intégrée de la chaîne de valeur en agrinégocio. Au cours du XXI^e siècle, les canaux de distribution se feront moins nombreux. Les fournisseurs travailleront en collaboration avec les détaillants. Ils échangeront leur information et participeront aux bénéfices. Le fournisseur jouira



David E. Bell, Harvard Business School.

d'une plus grande sécurité, sera en mesure d'investir dans des installations spécialisées pour mieux servir le client, dépensera moins pour la commercialisation, bénéficiera d'une plus grande loyauté de la part de son client et croîtra selon le rythme de croissance du client. À l'avenir, la compétition se fera davantage entre chaînes de valeur qu'entre sociétés.

En après-midi, les discussions en groupe ont permis aux participants de rassembler leurs impressions concernant tout le matériel présenté, et l'ensemble du groupe a pu synthétiser une image globale de la situation actuelle et des tendances à venir. Un rapport sera préparé et diffusé aux personnes qui ont participé au Forum. Pour en savoir plus, ne manquez pas les prochains numéros de FOCUS.

Publication de la Revue annuelle 2003

La Revue annuelle du CNPA pour 2003 est maintenant disponible. Elle décrit l'année fort occupée et stimulante qu'a passée le Conseil, donne un compte rendu des réalisations durant la première année de la vision stratégique du Conseil et offre une perspective des défis et des objectifs pour l'année 2004. La Revue annuelle présente un aperçu des questions, des activités et des réalisations des quatre offices canadiens de commercialisation et de l'office de promotion et de recherche en 2003.

La Revue annuelle est expédiée par la poste aux offices canadiens et provinciaux, aux associations de transformateurs et de surtransformateurs, aux gouvernements fédéraux et provinciaux, et aux autres intervenants de l'industrie.

Pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec : **Chantal Lafontaine** au (613) 995-9148, par courriel à l'adresse: lafontaine@agr.gc.ca ou par la poste à : CNPA, 10^e étage, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1R 7Y3. La Revue est aussi affichée à notre site web www.nfpc-cnpa.gc.ca.

Réception électronique de FOCUS

À la fin de l'an dernier, nous avons informé nos lecteurs que nous voulions offrir notre bulletin FOCUS par voie électronique. Nous expédions déjà notre bulletin par télécopieur, et il nous fait plaisir d'offrir le mode de transmission électronique à tous nos lecteurs. Nous utiliserons le format de fichier PDF.

En outre, notre bulletin sera affiché à notre site web dans les formats HTML et PDF. À notre site web, nous offrons un lien pour télécharger une version gratuite du lecteur PDF. Visitez notre site web www.nfpc-cnpa.gc.ca. Tous ceux qui sont intéressés à recevoir FOCUS par la poste sont priés de remplir le coupon ci-dessous et de nous l'expédier par la poste ou par télécopieur, ou encore de nous téléphoner.

Aux soins de : **Chantal Lafontaine**
Conseil national des produits agricoles
344, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Télécopieur : (613) 995-2097
Tél. : (613) 995-9148
lafontaine@agr.gc.ca



NOM : _____

TITRE : _____

ORGANISATION : _____

COURRIEL : _____

TÉLÉPHONE : _____

Nouvelles des offices

Réactions de l'industrie à la grippe aviaire

Depuis l'annonce, faite le 5 avril 2004, de la dépopulation intégrale de toutes les volailles

dans la région de la Vallée du Fraser, au sud de la C.-B., l'industrie a tenu des rencontres afin de discuter des façons dont les producteurs et les transformateurs du reste du Canada peuvent aider l'industrie de la C.-B. Plusieurs façons ont été suggérées, notamment l'accélération de la production dans les autres provinces afin de ravitailler les transformateurs de la C.-B., l'aide individuelle entre producteurs et la collaboration avec le ministère du Commerce international pour l'émission de permis supplémentaires d'importation de produit américain. L'industrie se concerte pour approvisionner les consommateurs de la C.-B. dans toute la mesure du possible dans cette situation difficile.

Les PPC établissent leur contingent pour la période A-60

Le 7 mai 2004, les Producteurs de poulet du Canada ont établi pour la période A-60 leurs besoins intérieurs de poulet à 140 501 452 kg (poids éviscéré), ce qui est de 3,2 % supérieur à la base.

Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins

L'Office des bovins s'est réuni à Ottawa le 23 mars 2004. Les points discutés comprenaient la situation financière de l'Office, les incidences de l'EBS sur l'industrie et la mise en place d'un régime national de prélèvements. Le directeur exécutif du Conseil, **Terry Hayward**, a pris la parole lors de la réunion de l'Office et il a confirmé de nouveau que le Conseil est disposé à aider l'Office à opérationnaliser son programme.

Nouvelles de l'industrie

Grippe aviaire

Le 5 avril 2004, l'honorable **Bob Speller**, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et ministre responsable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), a annoncé la dépopulation de tous les troupeaux commerciaux de volailles et d'autres oiseaux de basse-cour dans la zone contrôlée établie le 11 mars dans la Vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, en vue d'enrayer la grippe aviaire. La décision était fondée sur la recommandation de l'ACIA, de concert avec la Province de la Colombie-Britannique et avec l'industrie de la volaille.

FOCUS *Bulletin*

Au 12 mai, le nombre confirmé d'installations commerciales infectées dans la zone contrôlée était de 40. Le nombre de plus petites installations infectées, communément appelées élevages fermiers, était de 10. Aucun nouveau cas d'infection de souche H7 n'a été détecté depuis le 29 avril 2004. Les tests se poursuivent dans la zone contrôlée. À ce jour, les tests de grippe aviaire se sont avérés négatifs dans plus de 500 installations.

La dépopulation de toutes les installations dans un rayon de 1 km d'une installation infectée est terminée, et la dépopulation des installations dans un rayon de 3 km d'une installation infectée est presque terminée. La dépopulation des élevages fermiers se poursuit. Au total, 296 troupeaux d'élevage fermier ont été dépopulés.

Le nettoyage et la désinfection ont commencé dans 21 des 40 installations commerciales infectées. Ce travail a été entamé pour les premières installations le vendredi 7 mai 2004.

Le 13 mai, l'ACIA a annoncé, sur la base des tests effectués, que les oies dans une ferme de la Vallée du Fraser n'étaient pas infectées de la souche H5 ou H7 de grippe aviaire. Mais il y avait de solides indications que les oies avaient été exposées à la souche H6 de grippe aviaire. Le virus H6 n'est associé à aucune grave maladie humaine ou animale.

Le troupeau était situé dans le rayon de trois kilomètres de trois installations reconnues comme infectées et l'ACIA a ordonné sa dépopulation pour enrayer la grippe aviaire. La dépopulation régionale des animaux pour lutter contre les maladies contagieuses comme la grippe aviaire s'inscrit dans les stratégies internationalement reconnues de lutte contre les épizooties.

Pour plus de précisions, veuillez visiter le site web de l'ACIA : www.inspection.gc.ca/francais/animal/heasan/disemala/avflu/avfluf.shtml

Réunions à venir - 2004

Juin

7 juin	Conseil national des produits agricoles	(Mont Tremblant)
6-8 juin	Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles	(Mont Tremblant)
21-23 juin	Office canadien de commercialisation du dindon	(Winnipeg)

Juillet

5-7 juillet	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Québec)
13-15 juillet	Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair	(Winnipeg)
19-22 juillet	Producteurs de poulet du Canada	(Calgary)
27-28 juillet	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)

Août

17-20 août	Association canadienne des éleveurs de bovins - Réunion semestrielle	(Calgary)
------------	--	-----------

Septembre

8-9 sept.	Office canadien de commercialisation des oeufs	(Ottawa)
21-23 sept.	Office canadien de commercialisation du dindon	(Toronto)
28-29 sept.	Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair	(à déterminer)